

COW – VIDE 19 et parachutisme à Gruyère



Salut les gens,

Après des semaines de confinement (et de beau temps !!!), le Conseil Fédéral envisage "aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire" de desserrer la vis.

ATTENTION !!!

Cela ne signifie pas que l'épidémie est terminée ! Cela signifie seulement que la première vague est passée et que les hôpitaux ont dorénavant de la place pour VOUS accueillir !

Depuis quelques semaines, le comité de Swiss Skydive (VOTRE fédération !) a travaillé d'arrache-pied pour établir un concept de sécurité et le faire accepter par l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique) et par l'OFSP (Office Fédéral du Sport). C'est maintenant chose faite et, à partir du 11 mai, l'activité parachutiste pourrait reprendre en Suisse, **MOYENNANT UN CERTAIN NOMBRE DE MESURES DRASTIQUES !**

Mesures auxquelles s'ajoutent les règles propres à l'Aérodrome de la Gruyère et celles du bon sens !

Dans les pages suivantes, j'ai tâché de "concentrer" toutes les différentes sources et essayer d'être aussi clair que possible, mais voici tout de suite les contraintes existantes :

Concrètement, cela signifie :

- Vous venez seul à la DZ (vous laissez femme, enfants et animaux de compagnie à la maison !). Moins on est sur la DZ, moins il y a de risque de propagation !
- Pour vous inscrire dans les avions, vous venez individuellement au guichet. Les "feuilles de start" ne quittent pas le bureau.
- Vous restez éloignés les uns des autres et ne briefez qu'en groupe de 5 maximum. (si vous voulez faire des sauts plus grands, briefez en plusieurs groupes)
- Vous vous rendez à l'avion en groupe de moins de 6, avec une vingtaine de mètres entre les groupes. Vous vous équipez avec un masque et des gants AVANT de monter dans l'avion.
- Vous gardez ce dispositif de protection durant toute la montée. Si vous craignez de le perdre, vous pouvez retirer le masque au signal "2 minutes". NE LAISSEZ PAS TRAINER VOS MASQUES DANS L'AVION.
- Après l'atterrissage, vous regagnez la zone de pliage en groupe de moins de 6 personnes et vous pliez en respectant les lignes.
- Après la séance de saut, pas de "party" ou de fête, vous retournez vous confiner à la maison !

Vous voyez aisément que les complications de mise en œuvre sont "immenses" pour un plaisir nettement moins "fun" que d'habitude !

Mais, là n'est pas le plus important. Ce qui compte le plus, c'est que nous devons tenir à jour la liste de tous nos "visiteurs" et, comme vous ne resterez pas tous dans "votre" groupe de 5 personnes, qu'il adienne UN cas de Covid parmi les personnes venues sur la DZ le même jour que vous ... NOUS NOUS RETROUVERONS TOUS CONFINES 10 JOURS A LA MAISON !

Alors que la plupart d'entre nous viendront juste de reprendre le boulot, je ne suis pas certain que nos patrons apprécient beaucoup le "gag" !

Pour toutes ces raisons, l'EPCO a décidé de ne pas avoir d'activité, en tout cas, jusqu'au 20 mai !

Pour les stages de l'Ascension et de Pentecôte, un nouveau point de situation sera fait le 19 mai.

Si vous avez des questions, merci de me les passer par email plutôt que téléphoniquement ...

A bientôt sous le ... Blue sky !



Andreas KNABE

Chef d'école

ECOLE DE PARACHUTISME

DE

CHÂTEAU-D'OEZ Sàrl

PS : Illustration de la distance sur la zone de pliage (sera "marqué" par des rubalises !)



Et quelques photos (merci Swissboogie) montrant comment on peut porter un masque de protection, y compris en chute libre.

a) Casque intégral :



b) Casque dur ouvert : (nécessite un "tube" en tissus)



c) Casque en cuir (nécessite un "tube" en tissus)



Covid-19 Infoboard

Schutzkonzept / Concept de protection / Protection concept



Handhygiene / Hygiène des mains / Hand hygiene

Regelmässiges Händewaschen

Lavez-vous les mains régulièrement

Wash your hands regularly



Distanz / Distance / Distance

Grundsätzlich gilt: Social Distancing von min. 2m

En règles générale: Distanciation d'au moins 2m

Generally applies: Social Distancing of min. 2m

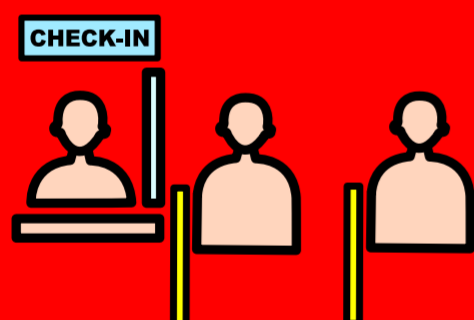


Gruppen / Groupes / Groups

Max. 5 Personen

Max. 5 personnes

Max. 5 persons



Anmeldung / Inscription / Desk

Social Distancing 2m gem. Bodenmarkierung

Marquage au sol selon la distanciation sociale de 2m

Social Distancing 2m according ground marking



Räume / Salles / Rooms

Max. 1 Person pro 10m²

Max 1 personne par 10m²

Max. 1 person per 10m²



Flugbetrieb / Opérations de vol / Air Operations

Maskenpflicht und Brillenempfehlung

Masques obligatoires et lunettes recommandé

Masks mandatory and goggles recommended



Packfläche / Zone de pliage / Packing Area

Social Distancing 2m

Distanciation sociale de 2m

Social Distancing 2m





PRINCIPES DE BASE & MESURES PARTICULIÈRES

Bases et objectifs

Le plan de protection de l'Ecole de parachutisme de Château-d'Oex (EPCO) est établi sur la base des directives sanitaires de l'OFSP, des directives opérationnelles de l'OFAC, du concept d'hygiène recommandé par l'Aéro-Club de Suisse, du plan de protection Covid-19 de l'Aérodrome de la Gruyère et du plan de protection de Swiss Skydive.

Il a pour objectif de protéger contre une infection au nouveau coronavirus les collaborateurs de EPCO, les membres et utilisateurs – tant parachutistes que passagers tandems - ainsi que les visiteurs, les clients et la population générale en tant que bénéficiaires des services de l'EPCO.

1. HYGIÈNE DES MAINS

Principe de base : les personnes se nettoient régulièrement les mains.

Mesures particulières

- Tous les objets inutiles qui pourraient être touchés par de nombreuses personnes, comme les magazines, les journaux et la machine à café sont supprimés.
- A bord de l'avion, le port d'une paire de gants est obligatoire pour leurs passagers, parachutistes et/ou tandems.
- Les clients de l'EPCO apportent et font usage de leur propre équipement (gants, masques, etc).

2. GARDER SES DISTANCES

Principe de base : les personnes présentes à l'EPCO gardent une distance de deux mètres entre elles.

Mesures particulières

- Des marquages au sol et des rubalises seront apposés afin de mieux visualiser les distances minimales à respecter.
- L'accès à l'intérieur du bureau et des locaux (y compris la salle vidéo/frigo) n'est autorisé qu'au personnel d'EPCO.
- Le guichet ne peut être utilisé que par une seule personne à la fois.
- Les autres personnes attendent à l'extérieur des bâtiments et respectent une distance de 2 m entre elles
- Les groupes de plus de 5 personnes sont INTERDIT. Pour se rendre à l'avion, il convient de faire plusieurs groupes.

Activités au cours desquelles une distance inférieure à deux mètres est inévitable

Principe de base : les personnes doivent être exposées le moins possible pendant leur activité en réduisant la durée du contact. Si une distance inférieure à deux mètres est inévitable, le port d'un masque est obligatoire.

Mesures particulières

- A bord de l'avion : le port de gants est obligatoire pour les parachutistes et/ou les passagers. Le port de masques est obligatoire. Il est recommandé de porter ses lunettes ou de garder sa visière fermée.
- Parachutistes, élèves et passagers sont responsables d'apporter leur propre équipement de protection (masques / gants).



(Photo prise le 5 mai 20, dans un tram, à Berne)

A ce sujet, n'hésitez pas à suivre l'exemple de nos autorités :

3. NETTOYAGE

Principe de base : les surfaces, poignées et objets touchés par plusieurs personnes sont nettoyés régulièrement et de manière adéquate.

Mesures particulières

- Il est conseillé, pour l'aviation générale, de ventiler l'intérieur de l'avion pendant 15 minutes après chaque vol. Pour le parachutisme, nous estimons qu'une descente porte ouverte assure la même (si ce n'est supérieure) ventilation.
- Les parachutes, harnais et/ou voiles NE DOIVENT PAS ETRE MIS en contact avec des produits désinfectants. Si vous avez une suspicion de contamination, laissez aérer ...
- Les désinfectants ne doivent pas être emportés à bord de l'avion en raison de leur inflammabilité (risque d'incendie) et du risque d'évaporation (sommolence).
- L'accès aux WC "paras" et à la table "EPCO" est interdit.
- Les combinaisons et/ou casques mis à disposition des passagers tandems et/ou élèves doivent être nettoyés et désinfectés après chaque utilisation.



4. PERSONNES VULNÉRABLES

Principe de base : les personnes vulnérables respectent les mesures de protection de l'OFSP et restent chez elles autant que possible.

Mesures particulières

- Les personnes auxquelles les mesures sanitaires en cours recommandent de porter des moyens de protection sont personnellement responsables de s'équiper et porter ces moyens de protection.
- Les personnes à risque selon l'Ordonnance 2 Covid-19 ne doivent pas pratiquer le parachutisme.

5. PERSONNES ATTEINTES DU COVID-19

Principe de base : l'accès aux locaux et infrastructures de l'EPCO est INTERDIT aux personnes malades du Covid-19, qui sont priées de rester chez elles et de suivre les consignes d'(auto-)isolement de l'OFSP.

6. AUTRES MESURES DE PROTECTION

Mesures particulières

- De manière à pouvoir informer les personnes concernées en cas de soupçon de contamination au Covid-19 à l'EPCO, le staff établit une liste nominative des parachutistes, élèves, instructeurs et passagers qui ont effectué une activité sur l'aérodrome (date, heure, nom, prénom, no. tél., e-mail).
- Dans la mesure du possible, les utilisateurs de l'EPCO se rendent à l'aérodrome de manière individuelle, en évitant les transports publics et le covoiturage.

CONCLUSION

Le présent document a été transmis à tous les collaborateurs, pilotes, élèves, instructeurs et membres actifs sur l'Aérodrome de la Gruyère.

Le Vaud, le 8 mai 2020

Ecole de Parachutisme de Château-d'Oex Sàrl

La Direction